

Conseil Municipal du 30 avril 2021

Relogement du Centre social

Monsieur le Maire,

Le Centre Social est, pour partie relogé, dans l'ancien bâtiment de la Poste. Ce relogement est cependant provisoire puisqu'à terme ce bâtiment doit être démoli de même que l'ancienne Maison du Peuple qui accueille de nombreuses activités du Centre Social.

Comme nous n'avons pas d'information sur les projets dans ce secteur, hormis la construction de logements par Action Logement, pouvez-vous nous dire ce que vous avez prévu pour pérenniser le Centre Social, dans quels locaux et où ?

GROUPE VIVONS NOTRE VILLE

Ville d'Ambérieu-en-Bugey

VIVONSNOTREVILLE-AMBERIEU.COM

